

Feuille de route

2025
2027

TERRITOIRES

MERMOZ
LAËNNEC

Faire grandir les possibles

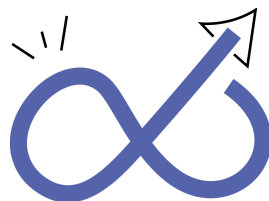
La Cité éducative **soutient les coopérations et les actions éducatives** dans les quartiers prioritaires de la Ville pour le **bien-être**, la **réussite** et l'**émancipation des enfants et des jeunes de 0-25 ans**.

Ce label, délivré par l'Etat, permet de mettre en place des moyens humains et financiers en direction des territoires qui en ont le plus besoin.

OBJECTIFS

Faire alliance pour plus de justice sociale et pour l'émancipation des enfants et des jeunes !

AU COEUR DE NOTRE ACTION



Développer
le pouvoir
d'agir



Promouvoir
la santé
globale



Renforcer les
continuités
éducatives



Soutenir les
apprentissages

EXPÉRIMENTONS, INNOVONS, AGISSONS

La Cité éducative de Lyon permet de :

Renforcer les coopérations et les liens
entre parents, acteurs de l'École, associations,
collectivités, organismes publics,
services de l'État...



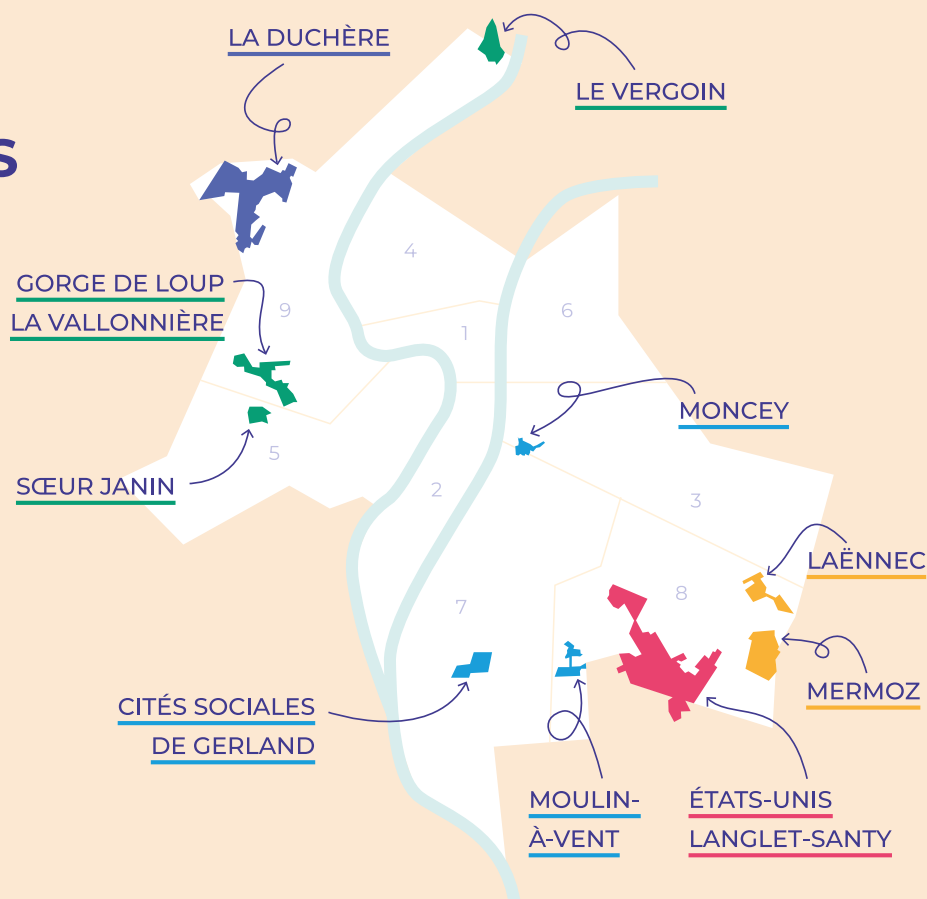
Accompagner les initiatives et expérimenter de nouvelles façons d'agir
au plus près des besoins des enfants,
des jeunes et de leurs familles.



Fédérer les acteurs socio-éducatifs
en développant une culture commune
entre les professionnels via des formations
intermétiers, le partage d'expériences
et le travail en réseau.

1 CITÉ, 5 TERRITOIRES

Depuis 2025, la Cité éducative de Lyon se déploie sur **l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville**. Elle est portée conjointement par la **Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'Académie de Lyon**. Une organisation territorialisée permet de s'adapter aux besoins éducatifs locaux.



15 000

enfants et jeunes
bénéficiaires

80

établissements
scolaires
publics

33

écoles
maternelles

29

écoles
élémentaires

8

collèges

10

lycées

En complément des **instances de gouvernance centrales** qui définissent des orientations stratégiques, les **troïkas territoriales** établissent les feuilles de route de chaque territoire. Réunissant les représentants des trois institutions partenaires (délégué du préfet, principal du collège chef de file, représentant de la Ville), celles-ci arbitrent les projets et en assurent le suivi. L'animation de la démarche est assurée localement par **5 chef.fes de projet opérationnel.les** (CPO).

NOS PRIORITÉS transverses à tous les quartiers

- Renforcer les liens entre les institutions éducatives et les familles.
- Développer une culture commune entre professionnels par la formation et le travail collectif.

LES TERRITOIRES

MERMOZ LAËNNEC

Les deux quartiers prioritaires comptent environ 4 500 habitants, dont 36 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans. Ils présentent des profils sociodémographiques et des identités urbaines distincts. Près de la moitié des habitants de Mermoz ont moins de 30 ans, tandis que Laënnec accueille une population plus âgée. Des enjeux éducatifs communs se dégagent néanmoins : difficultés d'acquisition des savoirs fondamentaux, notamment en langage, tensions autour du climat scolaire, décrochage scolaire et présence de jeunes sans emploi ni formation.



LAËNNEC

Récemment intégré à la géographie prioritaire, le quartier de Laënnec présente un taux d'emploi supérieur à la moyenne lyonnaise, mais reste marqué par le temps partiel et la présence de jeunes sans emploi. Les habitants soulignent un déficit de lien social, associé au manque d'espaces publics, de commerces et de services de proximité. L'offre socioculturelle apparaît également insuffisante, notamment pour les jeunes de 18 à 25 ans.



MERMOZ

Le quartier de Mermoz est marqué par une forte précarité économique, avec 38 % des familles vivant sous le seuil de pauvreté. Il dispose toutefois d'un tissu d'équipements socioculturels développé. Depuis 2016, un vaste projet de renouvellement urbain transforme le quartier, avec pour objectifs de renforcer son attractivité résidentielle et de favoriser la mixité sociale. La livraison de 800 logements diversifiés et de deux équipements structurants — un pôle social, sportif et culturel et un nouveau groupe scolaire — contribuera à faire évoluer son cadre de vie.

- **7 établissements d'accueil du jeune enfant ;**
- **5 écoles maternelles :** Edouard Herriot, Jean Mermoz A, Jean Mermoz B, Louis Pasteur, Jean Macé ;
- **4 écoles élémentaires :** Edouard Herriot, Jean Mermoz, Louis Pasteur, Jean Macé ;
- **2 collèges :** Victor Grignard, Jean Mermoz ;
- **1 lycée général et technologique :** Colbert ;
- **1 lycée professionnel :** Premier Film.



PRIORITÉ 1

CRÉER DES ESPACES ÉDUCATIFS APAISÉS, MIXTES ET PROPICES AUX APPRENTISSAGES DANS UN TERRITOIRE EN RENOUVELLEMENT

Les acteurs socio-éducatifs du territoire constatent des phénomènes de décrochage scolaire précoce, qui peuvent apparaître dès la transition entre l'école élémentaire et le collège. Des difficultés dans les apprentissages se manifestent dès le plus jeune âge et tendent à s'accroître au fil du parcours éducatif. L'engagement scolaire est également fragilisé par un climat scolaire parfois tendu : conflits entre élèves dans les cours de récréation, violences verbales à l'école élémentaire et au collège, difficultés de dialogue et de compréhension entre certaines familles et les institutions.

À Laënnec, le manque d'espaces de socialisation en dehors de l'école renforce la place centrale de celle-ci dans la vie des enfants et des jeunes, avec un risque de concentration des tensions. À Mermoz, les transformations liées au renouvellement urbain, notamment les relogements et l'arrivée de nouveaux équipements, modifient les repères et les habitudes des familles.

Dans ce contexte, la Cité éducative a vocation à renforcer les liens entre les acteurs éducatifs et sociaux, à favoriser leur coordination et à assurer la complémentarité des accompagnements, afin de construire un environnement plus apaisé, sécurisant et favorable au développement des enfants et des jeunes.

NOS AXES DE TRAVAIL

Agir sur la mixité sociale au sein des établissements scolaires du territoire en impliquant tous les partenaires

Améliorer les climats scolaires et favoriser des relations apaisées entre enfants, jeunes, parents, professionnels de l'éducation

Favoriser l'accrochage scolaire dès le plus jeune âge et prévenir des situations de décrochage scolaire



PRIORITÉ 2

ENCOURAGER LES ENFANTS ET LES JEUNES À ÊTRE PLEINEMENT ACTEURS DE LEUR BIEN-ÊTRE

La santé et le bien-être des enfants et des jeunes sont des conditions essentielles à leur développement, à leur épanouissement et à leur engagement dans les apprentissages. Cela détermine également la qualité de leurs relations avec eux-mêmes et avec les autres. Sur le territoire, plusieurs enjeux appellent à renforcer les actions de prévention et d'accompagnement.

En matière de santé globale, des initiatives en faveur d'une alimentation équilibrée se développent : goûters équilibrés, petits-déjeuners, ateliers cuisine en famille. Une meilleure coordination de ces actions permettrait de renforcer la cohérence des messages et des pratiques, tout en tenant compte de la diversité des habitudes et des cultures alimentaires. La prévention doit également intégrer les usages des écrans et les comportements à risque.

La santé mentale des adolescents et des jeunes adultes constitue une autre préoccupation majeure. Face aux situations de mal-être signalées par les professionnels, ces derniers expriment des besoins en matière de formation, d'outils et de ressources pour mieux repérer les difficultés, orienter les jeunes et accompagner ceux en souffrance psychique.

Enfin, faciliter l'accès aux loisirs périscolaires et extrascolaires constitue un levier complémentaire de prévention, d'épanouissement et de socialisation.

NOS AXES DE TRAVAIL

Assurer une prévention en matière de santé globale : promotion d'une alimentation saine, prévention des usages des écrans, prévention des comportements à risque

Accompagner les jeunes en souffrance psychique

Promouvoir l'accès aux offres de loisirs en dehors du temps scolaire (périscolaire, extrascolaire)



PRIORITÉ 3

FAVORISER L'OUVERTURE PROFESSIONNELLE, SOCIALE ET CULTURELLE DES JEUNES

Le faible niveau de qualification et les difficultés d'insertion professionnelle des 16-25 ans constituent un enjeu majeur pour le territoire. À Mermoz-Laënnec, 24 % des 18-25 ans ne sont ni en emploi ni en formation, contre 8 % à l'échelle lyonnaise.

Cet éloignement de l'emploi et de la formation peut renforcer l'isolement social de certains jeunes et leur distance vis-à-vis des institutions. Les structures d'éducation populaire du quartier identifient plusieurs difficultés : perte de confiance en l'avenir, accès limité aux expériences culturelles et sociales, et contextes familiaux parfois fragiles.

NOS AXES DE TRAVAIL

Promouvoir une orientation professionnelle choisie et ouvrir les opportunités professionnelles, notamment pour les filles et jeunes femmes et les jeunes dits « invisibles »

Encourager l'engagement citoyen et développer le pouvoir d'agir des jeunes

Soutenir les droits culturels des jeunes et encourager l'ouverture culturelle du territoire

Concrètement...

La Cité éducative de Lyon propose :

- des financements pour **soutenir les initiatives locales** ;
- **des financements au fil de l'eau** pour co-construire des actions et répondre à des besoins émergents
- **des mises en relation et une coordination** pour soutenir les coopérations et le travail en réseau.

Associations, établissements scolaires, mais aussi établissements publics, ou encore entreprises..., tout acteur du territoire peut déposer un projet s'inscrivant dans les priorités de cette feuille de route.

Renseignez-vous !

POUR TOUTE QUESTION

**Contactez la Cheffe de Projet
Opérationnelle (CPO) du secteur**

Garance Fichet

garance.fichet@mairie-lyon.fr
06 99 90 56 63

cite.educative.lyon@mairie-lyon.fr

